

Fiche produit

Foret hélicoïdal fraisé RUKO HSS Ø 34 mm, queue conique DIN 345 type N.

Marque: Ruko

Référence: TUR 204340



Foret hélicoïdal Ruko-204340 à queue conique DIN 345 type N, en acier rapide usiné. Diamètre : 34 mm. Convient au perçage de l'acier et des alliages. Haute résistance à la rupture, angle de coupe de 118° et finition brillante. Coffret plastique inclus.

[Voir le produit en ligne](#)

Description

Le foret hélicoïdal Ruko-204340 est un outil haute performance conçu pour répondre aux exigences de perçage d'une grande variété de matériaux. Doté d'une queue conique conforme à la norme DIN 345, ce foret est idéal pour les applications de perçage standard, offrant une résistance à la traction élevée et des performances exceptionnelles. Son angle de coupe de 118° et son angle d'hélice de 20 à 30° assurent une coupe efficace et précise, tandis que sa surface brillante facilite la pénétration dans les matériaux. Ce foret convient au perçage de l'acier et de l'acier moulé, alliés ou non, avec une résistance à la traction allant jusqu'à 900 N/mm². Il est également efficace sur différents types de pièces moulées, notamment la fonte grise, malléable, nodulaire et sous pression, ainsi que le fer fritté, le maillechort, la fonte à graphite sphéroïdal, les alliages d'aluminium, le bronze et le laiton. Diamètre : 34,00 mm h8

Matériau : Acier rapide usiné**Résistance maximale :** 900 N/mm²**Conditionnement :** Boîtier en plastique translucide avec étiquette à fond bleu**Applications :** Divers types d'acier et fonderies**Utilisation :** Perçage normal dans les matériaux courants

Caractéristiques

Hauteur	3,40
Largeur	3,40
Code EAN	4007140016546
Fabricant	Ruko
Poids (kg)	1,3900
Profondeur	33,90

Ce document est établi à partir de la fiche publiée sur notre boutique et est fourni à titre informatif. Il n'a pas de caractère contractuel. Il peut contenir des erreurs ou omissions et ne remplace pas la fiche technique du fabricant.

Pour toute question, contactez [notre équipe d'assistance](#)

Article téléchargé le 29 septembre 2026